

## NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE POUR LES ACTIVISTES HSH

Nouveau modèle de financement du Fonds mondial  
*Décisions prises à la réunion du conseil d'administration de novembre 2013*

Novembre 2013

### IMPORTANCE DU NOUVEAU MODELE DE FINANCEMENT POUR LES HSH

Le lancement du nouveau modèle de financement (NMF) du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le Fonds mondial) a eu lieu au début de l'année 2013. Dans sa conception, la NMF vise l'amélioration de ces aspects du processus de demande de financement : la flexibilité, la prévisibilité et la simplicité. L'objectif du NMF est d'améliorer l'impact et la gestion des subventions, le renforcement de la participation de la société civile pour s'assurer que les investissements ciblent de façon stratégique la bonne intervention et la bonne population.

Le NMF concerne également l'appui pour une continuité dans le financement ciblant les principales populations affectées (PPA)<sup>1</sup>, y compris les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH). La société civile a un rôle inestimable à jouer dans la mobilisation des communautés au niveau des pays, ainsi que d'inciter les gouvernements nationaux à répondre aux besoins des communautés les plus touchées par le VIH. La période actuelle de transition vers le NMF offre une occasion unique de réévaluer les rôles que la société civile et les populations clés peuvent et doivent jouer dans le développement et la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial.

Pour les HSH et autres activistes des PPA, cette période représente une occasion sans précédent pour un réajustement du NMF, afin de s'assurer qu'elle prend en compte les PPA et répond aux préoccupations relatives aux droits de l'homme. Le Forum mondial sur les HSH et le VIH (MSMGF) a travaillé en étroite collaboration avec les activistes présents dans les pays pour la supervision de la transition et de la mise en œuvre du NMF au cours de l'année 2013, ce qui a permis l'identification d'un certain nombre de questions qui peuvent influencer sur les programmes VIH pour les HSH et autres PPA.

En préparation pour le lancement global du NMF en 2014, cette synthèse résume les principales questions abordées lors de la dernière réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial de novembre 2013, avec un accent sur les questions présentant un intérêt particulier pour les organisations de la société civile et les défenseurs des PPA. Les prochains bulletins d'information porteront sur les questions clés qui se présenteront, avec une attention particulière sur les recommandations pour les activistes présents dans les pays pour une préparation au lancement global du NMF au début de l'année 2014.

---

<sup>1</sup> Plusieurs gouvernements et organisations ont différentes définitions des groupes constituant les « populations clés affectées ». Dans la définition des PPA, le Fonds mondial prend en compte les groupes disproportionnellement affectés par le VIH vis-à-vis de la population générale, y compris les hommes gays et autres HSH, les hommes et les femmes consommateurs de drogues injectables, les travailleurs (se) s de sexe, les personnes transgenres, les personnes vivant avec des maladies, les personnes en migration et celles mobiles, ainsi que les personnes incarcérées.

## CALENDRIER DES ACTIVITES

Novembre 2013	Décembre 2013	Janvier 2014	Février 2014	Mars 2014
<p><i>Fin du mois :</i> Distribution de l'orientation initiale sur la gestion régionale des demandes</p>	<p>3 décembre : Promesses des bailleurs de fonds à la conférence de reconstitution du Fonds mondial à Washington D.C., établissant ainsi une base pour les fonds disponibles pour la période 2014-2016</p> <p><i>Fin du mois :</i> Mise à la disposition par le Fonds mondial d'un format standard pour une demande pour le financement des programmes de lutte contre les trois maladies, y compris les demandes conjointes pour le VIH et la tuberculose</p>	<p><i>Fin du mois :</i> Distribution du format de soumission par le Fonds mondial pour les subventions non-standards, dont le renforcement des systèmes de santé, les mécanismes de coordination non-nationaux et les demandes régionales</p>	<p><i>Fin du mois :</i> Approbation des allocations de financement aux groupes de pays par le conseil d'administration du Fonds</p>	<p><i>Fin du mois :</i> Information des pays au sujet de leurs enveloppes de répartition (financement indicatif)<sup>2</sup> ; Début effectif de la mise en œuvre du nouveau modèle de financement</p>

## LA SOCIETE CIVILE ET LES NOUVEAUX CRITERES D'ELIGIBILITE

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial qui s'est tenue les 7 et 8 novembre à Genève, les enjeux majeurs pour la société civile comprenaient entre autre l'approbation des révisions d'admissibilité par le conseil, le financement de contrepartie et l'établissement des priorités politiques. Les modifications les plus importantes relatives à la stratégie ECFP concernent les changements dans les exigences d'éligibilité au financement, ce qui fait que des pays deviendront nouvellement éligibles ou nouvellement inéligibles en raison du niveau de leur revenu ou de l'impact de morbidité.

Il est probable qu'avec ces changements, un certain nombre de pays à revenu intermédiaire (PRI) deviennent inéligibles au financement. A ce sujet, des représentants de la société civile à la réunion ont relevé que la Fonds mondial devait impérativement faire face aux questions de santé publique et des droits humains afin de rester actif dans les PRI. Les représentants de la société civile, y compris les PPA et les PVVIH de nombreuses régions, étaient profondément inquiets du fait que certaines des modifications proposées pourraient avoir un impact significatif sur la capacité des PPA à accéder à la prévention et au traitement du VIH et de la tuberculose. L'engagement continu du Fonds mondial au sein des PRI est nécessaire pour maximiser et maintenir les progrès réalisés contre les épidémies de la tuberculose et du VIH, assurer la durabilité de la réponse à l'épidémie de VIH dans les pays nouvellement inéligibles au financement et soutenir le rôle critique de la société civile dans ces processus.

### Révision des critères d'éligibilité pour les candidats pays-seul

Dans le cadre du NMF, l'éligibilité d'un pays à un financement se détermine principalement par le produit national brut du pays (PIB) et en fonction des taux de prévalence du VIH. L'éligibilité des pays est marquée par une nouvelle formule qui combine ces deux facteurs, disqualifiant par là les pays ayant un PIB plus élevé et un faible taux de prévalence du VIH. Le comité de stratégie, d'investissement et d'impact du Fonds mondial (SIIC)

<sup>2</sup> Pendant le dialogue national, le secrétariat du Fonds mondial communiquera une estimation du taux plafond indicatif an "indicative funding" ceiling. Ce plafond indicatif sera utilisé par les pays et les guidera pour le développement de leur proposition.

se réunira en février 2014 pour finaliser la formule et annoncer au public, après approbation par le Conseil d'administration du Fonds mondial, la liste des pays éligibles et le montant qu'ils pourront recevoir.

Lors de la récente réunion du conseil d'administration du Fonds mondial, le Conseil a décidé de réviser les critères d'éligibilité pour les candidats pays seul, augmentant de ce fait le nombre de pays qui sont considérés comme « trop riche » à recevoir une subvention du Fonds mondial, y compris beaucoup de pays à revenu intermédiaire (PRI). Cela pourrait affecter négativement plusieurs pays d'Europe de l'Est, d'Asie centrale, d'Amérique latine, des Caraïbes, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Dans plusieurs de ces pays, on note des épidémies concentrées parmi les PPA, alors que les gouvernements fournissent peu ou aucun financement pour les programmes visant les PPA. Sans le soutien du Fonds mondial, la prévention et le traitement du VIH ciblant les PPA peuvent être menacée, étant donné que de nombreux programmes PPA dans ces régions dépendent complètement de ces financements.

Une fois la formule d'éligibilité mise en œuvre, l'éligibilité de chaque pays au financement sera réévaluée sur une base annuelle. Cela signifie que le Fonds mondial reverra la formule chaque année sur la base du PIB et des taux de prévalence à jour pour déterminer si chaque pays est toujours admissible au financement.

Étant donné que la période de subvention du Fonds mondial est de 3 ans, il est possible qu'un pays soit éligible la première année et qu'il perde cette éligibilité au financement la deuxième et/ou la troisième année. Ces pays, appelés « pays en transition », auront une « période de transition » au cours de laquelle ils continueront à recevoir un financement du Fonds mondial pendant cette période de transition. Le montant de la subvention pendant cette période de transition sera déterminé par le Secrétariat du Fonds mondial. Ce montant ne devra pas être supérieur à l'équivalent d'une dotation annuelle (soit un tiers de la somme qui serait allouée à l'aide de la formule). Cette période de transition sera également accordée aux pays qui reçoivent actuellement une aide du Fonds mondial, qui cependant deviendront inéligibles par l'introduction de la nouvelle formule en février 2014. Malgré la modestie des dispositions transitoires, celles-ci sont conçues pour permettre aux pays en transition de planifier et de budgétiser l'engagement pour des composantes des programmes critiques qui abordent les problèmes des PPA les plus pauvres et les plus marginalisées.

Suite aux pressions exercées par le bloc des exécutants (composé des pays d'exécution et des groupes de la société civile) présents à la récente réunion du Conseil d'administration, un nouveau point de décision a été adopté. Ce dernier demande au comité stratégie, investissement et impact d'explorer d'autres options et recommandations pour affiner l'approche du Fonds mondial visant les pays en transition. Les résultats sont attendus d'ici à 2014. L'examen des indicateurs de santé publique pour mesurer les progrès dans le maintien et l'amélioration des succès dans la lutte contre les 3 maladies sera inclus dans le but d'affiner le montant disponible pour les pays en transition.

### **Révision des critères d'éligibilité pour les candidats pays multiples (région)**

Les ripostes au VIH, à la tuberculose et au paludisme ont parfois besoin d'une approche régionale avec des interventions transfrontalières. Dans le cadre du NMF, le Fonds mondial continuera de soutenir les demandes régionales stratégiquement ciblées qui permettent d'atteindre de grands résultats, représentent une valeur pour l'argent et qui atteignent les PPA avec succès. Les propositions régionales créent des opportunités pour le partage d'expériences et la création de solides réseaux de soutien pour les PPA au sein des pays qui ont des valeurs culturelles, linguistiques et historiques communes, indépendamment de leur niveau de revenu.

Simultanément, les projets régionaux axés sur le plaidoyer offrent des possibilités pour les organisations de la société civile (OSC) de coordonner les efforts, créer des coalitions et engager un éventail d'acteurs externes dans les activités qui sont difficiles à mettre en œuvre au niveau national, en particulier dans les pays où les gouvernements sont réticents à augmenter le financement pour les programmes PPA. Les pays à haut revenu pourraient bénéficier avantageusement de tels projets, étant donné que le statut de pays à revenu élevé ne signifie pas nécessairement la volonté de certains gouvernements à payer pour des services ciblant les PPA.

Alors que la nouvelle formule pourrait disqualifier un pays de recevoir un financement du Fonds mondial en tant que candidat pays-seul, ce même pays peut encore être en mesure d'accéder aux fonds du Fonds



mondial dans le cadre d'une proposition régionale. Cependant, pour qu'une proposition régionale soit admissible au financement, plus de la moitié des pays inclus dans la proposition doivent répondre aux critères d'éligibilité comme candidat pays-seul. Cette décision est cruciale pour les activistes HSH des pays non admissibles actuellement ou ultérieurement, car elle leur permettra d'accéder à un soutien financier pour leurs activités en incluant ces activités dans le cadre d'une proposition régionale.

Le Conseil du Fonds mondial décidera du montant exact du financement alloué aux propositions régionales lors de sa réunion de mars 2013. Bien que les financements à plein temps des propositions régionales ne soient pas encore clairs, les activistes s'attendent à ce qu'il y ait moins de financement disponible pour les propositions régionales dans le cadre du NMF que dans le modèle précédent. Les représentants de la société civile s'attendent à ce qu'un grand nombre de propositions régionales soit soumis en 2014. Il est peu probable que le financement réservé assure une couverture totale. Le Secrétariat du Fonds mondial a déclaré que les pays pourraient transférer une partie de leur allocation indicative du principal bénéficiaire / vers le destinataire d'une proposition régionale. Cependant, il est peu probable que de nombreux gouvernements conservateurs acceptent de le faire et il est encore difficile de savoir comment est ce que le Fonds mondial envisage de répondre à cette question le moment venu.

Avec cela à l'esprit, toutes les demandes régionales suivront un processus en deux étapes dans le cadre du NMF. Les candidats seront d'abord invités à soumettre une courte manifestation d'intérêt qui justifie leur proposition régionale, y compris l'impact attendu et les fonds nécessaires. Les expressions d'intérêt admissibles recevront ensuite une invitation à soumettre une note conceptuelle. Un montant indicatif du financement sera par la suite donné aux candidats.

Afin de s'assurer de l'existence d'une chance égale d'accéder au financement mis de côté pour les candidatures régionales, deux occasions seront offertes aux candidats pour manifester leur intérêt : une en avril 2014 et l'autre en avril 2015. On s'attend à ce qu'environ la moitié des fonds disponibles soient mis de côté pour chacune des années. En janvier 2014, le Fonds mondial mettra à disposition tous les outils et conseils nécessaires pour soumettre une manifestation d'intérêt.

Pour plus d'informations, se référer à la décision 5 du Conseil d'administration et au document du Conseil du Fonds mondial -B30-06, « Nouveau modèle de financement : éligibilité, financement de contrepartie et révision de la politique de priorisation », (**"New Funding Model: Eligibility, Counterpart Financing and Prioritization Policy Revision,"**) disponible à l'adresse [www.theglobalfund.org/en/board/meetings/thirtieth](http://www.theglobalfund.org/en/board/meetings/thirtieth).

## PERIODE DE DEMANDE

La transition du Fonds mondial au NMF est actuellement en cours. Elle se déroule en 2 phases distinctes : la phase d'application précoce et la phase d'application intérimaire. Deux groupes de pays sélectionnés ont été choisis pour présenter une demande de financement au cours des deux phases de transition.

Dans la phase précoce de demande, lancé en février 2013, le Fonds mondial a sélectionné un petit groupe de 6 pays candidats précoces pour piloter et tester le modèle : il s'agit du Zimbabwe, d'El Salvador, du Myanmar, de la République démocratique du Congo, du Kazakhstan, et des Philippines. En Novembre 2013, neuf subventions ont été signées (2 pour El Salvador, 6 pour le Myanmar et 1 pour le Zimbabwe).

La phase de demande de paiement provisoire a commencé en avril 2013. Elle invite les pays candidats à demander un renouvellement des possibilités de financement des existantes. Les critères de sélection des pays sont les suivants : (1) éligibilité fondée sur une version préliminaire de la nouvelle formule qui tient compte du PIB et de la prévalence du VIH, (2) le risque de perturbation du programme en 2013 et 2014 (rupture de stock des médicaments antirétroviraux par exemple), et (3) la possibilité d'obtenir un impact et des résultats rapides. En Novembre 2013, les demandes de financement reçues dans la phase de demande de paiement provisoire sont sur la bonne voie, avec 33 des 61 programmes de subventions ayant déjà complété l'examen préliminaire et déjà programmés pour bénéficier d'un financement en 2014.



Les enseignements tirés et les commentaires de la communauté reçus pendant la période de transition seront incorporés dans les mises à jour du NMF, qui sera pleinement lancé en 2014. En prévision d'une grande vague de subventions en 2014, le Fonds mondial s'occupe de la formation du personnel au niveau des pays sur le NMF. Il fait également un effort pour s'assurer que les pays d'exécution reçoivent suffisamment de soutien technique pour l'élaboration de nouvelles propositions de subvention.

Le financement total comptant pour le NMF jusqu'en 2016 sera déterminé après la conférence de reconstitution des ressources prévue pour décembre 2013 et la prochaine réunion du Conseil du Fonds mondial de mars 2014. Le Fonds mondial espère recueillir des fonds nécessaires d'ici ou avant le début de l'année 2014. Sur la base des communications ultérieures du Secrétariat du Fonds mondial, les décisions de financement seront trimestrielles et liées à des périodes de présentation de demande tout au long du cycle de répartition.

## **PROCHAINE ETAPES**

Le MSMGF étend son travail en tant que partenaire technique tout au long de la mise en œuvre du NMF. Ainsi, il offrira régulièrement des compte rendus d'informations afin d'améliorer le niveau des connaissances et d'engagement des HSH au niveau des pays pour assurer la durabilité des programmes de VIH pour les communautés les plus touchées. Les prochains comptes rendus porteront sur les questions clés qui se présentent, en mettant l'accent sur les recommandations et les lignes directrices pour les défenseurs au niveau des pays à préparer et être prêt pour le lancement complet du NMF en début 2014.

Pour toutes questions, prière de contacter Nadia Rafif, Conseillère principale en plaidoyer au MSMGF à l'adresse [nrafif@msmgf.org](mailto:nrafif@msmgf.org) ou Noé Metheny, Responsable de la politique au MSMGF à l'adresse [nmetheny@msmgf.org](mailto:nmetheny@msmgf.org).

